

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Pièce n° 6b2
Bourg
DIGNY

1:2 500

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Document arrêté le :
Document approuvé le :

LogoESPACE
Ensemble, participons à l'aménagement du territoire
Urbanisme, Environnement, Développement
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 86 24

Zones et secteurs

- UA : zone urbaine ancienne
- UB : zone urbaine de faubourg et pavillonnaire
- UX : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- AUh : zone à urbaniser (vocation dominante d'habitat)
- AUX : zone à urbaniser (vocation dominante d'activités économiques)
- A : zone agricole
- N : secteur naturel support de continuités écologiques
- Ne : secteur naturel accueillant des équipements

LEGENDE

- Emplacement réservé
- Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU

Éléments protégés au titre des articles L151-19 et L151-23 du CU

- Élément bâti remarquable
- Vue remarquable
- Haie (niveau 2 - soumis à compensation)
- Mare, étang et plan d'eau
- Cours d'eau

Éléments à conserver au titre du L151-38 du CU

- Cheminement
- Autres informations
- Centre d'exploitation agricole en activité

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
2	Réalisation d'un chemin piéton (2,50 m de largeur)	Commune de Digny	3924
3	Aménagement de l'entrée de ville Parking paysager et aire de jeux	Commune de Digny	2707